

DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART

Doctorat

Orientations scientifiques

L'École doctorale 441 Histoire de l'art fonctionne systématiquement dans une logique de réseaux. Elle est associée à la totalité des institutions parisiennes qui interviennent dans son champ disciplinaire et elle pratique la même politique vers l'étranger.

Parmi les partenaires principaux se trouvent l'EHESS, l'EPHE, l'ENS, le Centre d'Études sur la Renaissance (CESR de Tours), Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Sorbonne-Université, Paris-Nanterre, plusieurs écoles d'architecture. A l'étranger : l'École française de Rome, l'Académie de France à Rome, l'Institut Allemand d'Histoire de l'Art, des universités européennes (Berlin, Rome, Madrid, Lausanne, Genève, Louvain, Cork, Londres etc.) ou américaines (NYU, John Hopkins, Université du Québec, etc.). L'ED 441 est adossée scientifiquement à l'unité de recherche HiCSA (UR 4100 Histoire culturelle et sociale de l'art) de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. 95% des effectifs de l'ED sont accueillis à l'HiCSA.

Infos pratiques

Composante : École d'histoire de l'art & d'archéo. de la Sorbonne (EHAAS)

Crédits ECTS : 180

Campus : Galerie Colbert

En savoir plus :

Site de l'ED441 Histoire de l'art

<https://ed-histoire-de-l-art.panthéonsorbonne.fr/>

Il convient de distinguer entre deux types : l'insertion dans le champ de l'enseignement et de la recherche, l'insertion dans d'autres activités, principalement dans le secteur culturel.

L'insertion professionnelle est une préoccupation d'autant plus constante que la situation d'ED - la seule monodisciplinaire dans son domaine en France - fait d'elle un « réservoir » abondant pour les différentes filières de la recherche et de l'enseignement. Les instruments employés sont nombreux : contrat doctoral ; politique favorisant le recrutement des doctorants à titre d'ATER dans des universités extérieures à Paris ; politique identique pour le recrutement des maîtres de conférence et des chargés de recherche au sein du CNRS ; préparation aux concours des métiers de la culture (Institut national du patrimoine, concours de recrutements nationaux et territoriaux du ministère de la Culture) et à ceux du tourisme (enseignements spécialisés, master dans ce domaine). Les doctorants sont systématiquement invités à participer à des séminaires interdisciplinaires, à des journées d'études doctorales par secteur ou sous-secteur scientifique, à des colloques nationaux et internationaux - dont ceux dont

Présentation

Répartition des poursuites d'études

Objectifs

Insertion professionnelle des docteurs

l'HiCSA a l'initiative. L'implantation à la Galerie Colbert est, au moins matériellement, de nature à favoriser ces pratiques, dans la mesure où elle résout les questions d'organisation et d'accueil de ces manifestations. On peut affirmer que les historiens d'art issus de notre ED bénéficient d'une réputation qui leur permet de candidater avec succès dans les universités, au CNRS ou dans le monde des musées. En direction de ce dernier, traditionnellement réticent à l'égard de l'université, un effort particulier a été consenti en direction du Musée national d'art moderne, de la Galerie nationale du Jeu de Paume et du Musée d'Orsay avec des résultats satisfaisants : engagement de doctorants comme assistants pour des commissariats d'exposition, participation à des catalogues et colloques, commissariats d'exposition « en solo » - dans le domaine de l'art contemporain et de la photographie particulièrement -, intégration à des équipes de conservateurs. L'effort en faveur de la publication de thèses en tout ou en partie relève de la même volonté.

En direction du secteur privé, l'effort est diversifié : il concerne l'accession à des métiers du marché de l'art et du tourisme. Citons parmi les insertions réussies : de nombreux engagements dans le monde des galeries (art moderne et contemporain, africain et océanien, photo) ; dans celui de l'audiovisuel ; des embauches auprès de commissaires priseurs ; des débouchés de guides conférenciers, emplois intermittents ou durables. Il est plus difficile d'obtenir des informations en matière de doctorants étrangers, mais il est cependant fréquent qu'ils réapparaissent dans des institutions culturelles de leurs pays d'origine (conservateurs, commissaires, critiques, enseignants surtout). Des occasions de partenariat avec le milieu des professionnels du marché sont ainsi valorisées. L'observation et le suivi de ces insertions professionnelles sont une des activités constantes des directeurs de recherche, qui mettent à profit les réseaux constitués à partir et autour de l'ED. Les réunions du Conseil sont l'occasion, par ailleurs, de contacts afin de conjuguer les efforts des enseignants en ce sens.

Savoir-faire et compétences

Le doctorat à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne donne accès au plus haut niveau de qualification en France et en Europe, à savoir, le niveau 8 (8/8). Les deux diplômes de doctorats, délivrés par l'ED 441 - doctorat "Histoire de l'art" et doctorat "Cinéma, télévision, audiovisuel", attestent des compétences professionnelles, acquises pendant la thèse, qui sont à la fois disciplinaires et transversales. Ainsi, 6 blocs

de compétences sont à faire valoir auprès des employeurs sur le marché du travail :

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective ;
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective ;
- Valorisation et transfert des connaissances ;
- Veille scientifique à l'échelle internationale ;
- Formation et diffusion de la culture scientifique ;
- Encadrement d'équipes.

Les + de la formation

Formation de référence en histoire de l'art en France (au niveau national, européen et international).

Organisation

Contrôle des connaissances

Voir la rubrique "[Parcours doctoral](#)" sur le site de l'ED441.

Membres de l'équipe pédagogique

Pascal Rousseau, directeur de l'ED441

Professeur des universités

Voir la liste des encadrants sur le [site de l'ED441](#), rubrique "[Directeurs de recherche](#)".

Admission

Conditions d'admission

Premières inscriptions en thèse : voir la rubrique "[Admission](#)" du [site de l'ED441](#).

Dates à retenir :

- **1er septembre - 5 octobre** : prise de contact avec un directeur, constitution et dépôt d'un dossier de candidature sur la [plateforme Adum](#).
- **6 - 18 octobre** : examen par le Conseil de l'Ecole doctorale (ED441) de la recevabilité du dossier et validation du sujet.
- **18 octobre - 2 novembre** : inscription effective à l'université et paiement des droits.

Programme

Organisation

Voir les rubriques "Présentation" et "Fonctionnement" du [site de l'ED441](#).

Doctorat en Histoire de l'art